

À VENIR EN 2027

Retraités parents : un recalcul automatique est annoncé en 2027

Mise à jour : 28 septembre 2026

STATUT DE LA MESURE

À VENIR : déploiement informatique annoncé courant 2027. La règle juridique est déjà en vigueur.

Le nouveau calcul sur 24 ou 23 meilleures années n'est pas encore intégré dans tous les traitements. L'Assurance retraite prévoit une mise à jour de ses systèmes courant 2027.

Si vous partez avant la mise à jour

- Vous n'avez pas à redéposer une demande de retraite.
- L'Assurance retraite annonce un recalcul automatique pour les personnes concernées.
- Les sommes dues doivent être versées rétroactivement si le nouveau calcul augmente la pension.

À surveiller

- La nouvelle notification ou régularisation reçue après le déploiement.
- Le salaire annuel moyen retenu et le montant définitif de la pension.

LE CONSEIL CEREP FRANCE

CEREP France recommande aux personnes concernées de conserver la notification initiale et de contrôler la régularisation lorsque la mise à jour sera déployée.

SOURCE OFFICIELLE - Assurance retraite, actualité mise à jour le 15 septembre 2026.